

Etude et conservation de populations de tortues marines et de leurs habitats

- Mayotte -

Cette mission est proposée par :

- **le CEDTM (Centre d'Étude et de Découverte des Tortues Marines - KELONIA)** : association loi 1901, ayant assurée la gestion de KELONIA l'observatoire des tortues marines par délégation de service public jusqu'en 2012. Sa vocation est de développer, aux échelles locales et régionales, des programmes i) de recherche sur les tortues marines et de leurs habitats, et ii) de sensibilisation et de conservation du patrimoine naturel et culturel associé aux tortues marines.

En partenariat avec :

- **l'hôtel Le Jardin Moré** : depuis 2003, la structure hôtelière apporte au CEDTM et à ses partenaires scientifiques son soutien dans l'étude et conservation de populations de tortues marines et de leurs habitats sur le site de N'Gouja. Les activités proposées par l'hôtelier s'inscrivent dans une philosophie de tourisme écologique et responsable
- **KELONIA – RMR** : composante de la société Réunion des Musées de La Réunion depuis 2013, ses missions sont : la gestion d'un centre de soins de tortues marines, la sensibilisation à la conservation du patrimoine naturel et culturel associé aux tortues marines, et le développement de programmes d'étude et de conservation des tortues marines et de leurs habitats.



CONTEXTE

Les tortues marines, espèces classées menacées par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), représentent non seulement des espèces emblématiques d'une biodiversité en déclin à l'échelle mondiale, mais également des éléments structurants des écosystèmes et de la dynamique des ressources naturelles. Ces espèces constituent ainsi une priorité majeure en termes de gestion durable de la biodiversité des régions qui les accueillent.

Dans le sud-ouest de l'océan Indien, **l'île de Mayotte**, composante de l'Archipel des Comores, constitue un site majeur pour la reproduction et l'alimentation de tortues marines à l'échelle de la région. Toutefois, les évolutions démographiques et statutaires que connaît actuellement l'île laissent présager une pression accrue des activités humaines sur les espaces naturels, dont les habitats de tortues marines.

Classé comme zone maritime vulnérable et réglementée par les Arrêtés Préfectoraux 2018/DMSOI/601 et 2018/DMSOI/865 et comme espace naturel patrimonial dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de Mayotte (PADD, 2004), le **site de N'Gouja** abrite des habitats de développement, d'alimentation, de repos et de reproduction pour des populations de deux espèces de tortues marines : la **tortue verte *Chelonia mydas*** et la **tortue imbriquée *Eretmochelys imbricata***.

Le site de N'Gouja fait l'objet d'un usage touristique croissant du fait de l'implantation d'un **hôtel** (Le Jardin Maoré, en projet d'extension) et d'une importante fréquentation par le public à vocation balnéaire le week-end, en jours fériés et vacances. Sur site, l'enjeu consiste à associer des activités écologiquement viables et économiquement appropriées et rentables afin de démontrer qu'un développement touristique maîtrisé peut permettre le développement durable de l'île et la valorisation de ses atouts naturels et de sa biodiversité.

OBJECTIF DE MISSION

Contribuer au Programme d'actions en faveur d'une gestion éco-intégrée du site naturel remarquable de N'Gouja. Ce programme vise, notamment, des mesures concrètes de gestion des populations de tortues marines et de leurs habitats, basées sur une bonne connaissance de leur biologie et de leur environnement et compatibles avec un développement économique durable, tel que l'écotourisme.

Les actions principales sont :

- Sensibilisation de la clientèle de l'hôtel au respect des consignes d'observation des tortues marines et aux enjeux de conservation du site (rencontres quotidiennes, conférences hebdomadaires, encadrement de l'observation des pontes et des émergences, élaboration de supports...)
- Suivi du rythme de fréquentation de la plage par les tortues marines et de la distribution spatio-temporelle des nids
- Suivi de la population de tortues marines en phase d'alimentation dans le lagon par comptages sous-marins et photo-identification
- Suivi de la superficie et de la composition de l'herbier marin
- Suivi de la fréquentation touristique du site, et de la pollution lumineuse
- *Gestion d'échouages de tortues marines (formation et habilitation requises, en partenariat avec le réseau échouage local, le REMMAT)*

CADRE DE MISSION

Type de mission : sous convention d'écovolontariat, **HORS STAGE**

Dates et durée de mission : ≥ 6 mois ; à partir de septembre 2023

Hébergement et restauration : assurés par l'hôtel le Jardin Maoré

Frais de transport : billet aller/retour pour Mayotte à la charge de l'hôtelier pour une durée de mission ≥ 6 mois

Matériel requis : ordinateur, palmes-masque-tuba, shorty/lycra, chaussures de platier

Lieu de mission : Hôtel Jardin Maoré, Plage N'Gouja, Kani-Keli, Mayotte

CANDIDATURE

Profil requis :

- Formation initiale en écologie, biologie (BAC+2 minimum)
- Expérience dans l'encadrement de l'observation des pontes de tortues marines (*appréciée*)
- Aptitude aux travaux sous-marins peu profonds (tuba et apnée, 0-4 m)
- Aptitude au travail autonome et au travail de terrain (jour et/ou nuit)
- Aptitude à la sensibilisation du public, intérêt démontré pour la protection de la biodiversité
- Excellent relationnel
- Langues parlées : français, anglais (*allemand apprécié*)

Modalités de candidature :

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser à :

katiablorain@cedtm-asso.org avec la mention « **ECOV-NG** »

